

12 | Grand-Pau

PP du 2/10/2010

» MAZÈRES-LEZONS

Coup de froid à l'inauguration de l'école

EDUCATION L'inauguration des locaux rénovés du groupe scolaire de Mazères-Lezons, jeudi après-midi (*notre édition du 1^{er} octobre*), s'est soudain assombrie à l'heure de l'intervention du préfet Philippe Rey. Le représentant de l'Etat en a en effet profité pour rappeler le coût élevé de l'Education Nationale et des résultats scolaires pas vraiment à la hauteur de l'effort financier consenti. Des propos qui ont surpris l'assistance et « déçu » les enseignants présents.

Auparavant, c'est l'évocation de la calandreta par Martine Lignières-Cassou, « n'en déplaise à monsieur le préfet » glisse-t-elle, qui avait quelque peu crispé l'ambiance. La députée-maire de Pau faisait ainsi allusion au courrier envoyé par la préfecture à tous les élus du département pour les rappeler à l'ordre sur la mise à disposition de

bâtiments publics au profit d'une école privée ou associative. Comme c'est le cas pour la calandreta de Mazères-Lezons. Jeudi, Philippe Rey s'est contenté de rappeler « que les enseignants des calandretas étaient payés par l'Etat ».

Si Monique Sémavoine a préféré quant à elle « éviter la polémique » en différant l'inauguration de sa classe bilingue, elle n'a cependant pas renoncé. « Toutes les calandretas sont hébergées par des communes, à part celle de Pau. Je ne comprends pas ce courrier et pourquoi ce serait illégal puisque la délibération du conseil municipal, entérinant la mise à disposition des locaux, a été validée par les services de la préfecture » explique l'élue. La calandreta de Mazères-Lezons sera donc inaugurée, avec ou sans le préfet. ■ v.c.